



## **Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 20 mars 2026**

### **Installation du conseil municipal sur convocation du 16 mars 2026**

#### **1. Installation des conseillers municipaux**

Madame Marie Teyssedou, conseillère la plus âgée de l'assemblée, ouvre la séance à 19h et procède à l'appel des conseillers municipaux dans l'ordre alphabétique :

Mireille Barrachin, Michel Beauquis, Josette Charvier, Richard Ducret, Pascal Excoffier, Grange Thomas, Jérôme Guichon, Morgane Lasia, Emmanuelle Mallet, Bastien Moïse, Bénédicte Pinel, Régis Reymond, Edith Scotton, Marie Teyssedou.

Catherine Mièvre est absente excusée et a donné procuration à Pascal Excoffier.

**Madame le Maire les déclare installés dans leurs fonctions.**

#### **2. Election du maire**

Mme Teyssedou demande à désigner un secrétaire de séance : Emmanuelle MALLET se propose. Elle est élue à l'unanimité.

Mme Teyssedou constate que le quorum est atteint et rappelle que le vote se fera à bulletin secret. Elle précise que le maire ne sera élu au 1<sup>er</sup> tour par les membres du conseil municipal que s'il obtient la majorité absolue, sans quoi nous procéderons à un 2<sup>e</sup> tour.

Elle informe les membres du conseil qu'il faut nommer 2 assesseurs. Elle propose de nommer les 2 plus jeunes : soit Richard Ducret et Thomas Grange. Accepté à l'unanimité.

Madame Teyssedou demande à l'assemblée qui se porte candidat : Josette Charvier se propose.

Les assesseurs supervisent le déroulement du scrutin. Chaque conseiller municipal s'approche de la table de vote. Après le vote du dernier conseiller, il est immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

#### **Résultats du premier tour de scrutin :**

Nombre de votants : quinze.

Nombre de suffrages exprimés : quinze.

Nombre de bulletins blancs : zéro.

Mme Josette Charvier obtient 15 voix. Mme Teyssedou la déclare donc élue Maire de la commune de Saint-Sylvestre.

#### **3. Fixation du nombre d'adjoints au maire**

Josette Charvier prend la présidence de la séance.

Elle invite le conseil municipal à délibérer sur le nombre d'adjoints. La commune doit disposer d'un minimum de 2 adjoints et d'un maximum de 5. Les délibérations du mandat précédent avaient porté ce nombre à 4.

Il est proposé de délibérer pour fixer le nombre d'adjoints à 3 pour ce mandat.

**Le nombre de 3 adjoints est adopté à l'unanimité.**

---

#### **4. Désignation des adjoints au maire**

Josette Charvier fait procéder à la nomination des adjoints qui a lieu désormais sous la forme d'un scrutin de liste paritaire. Elle propose au vote la liste suivante :

Premier adjoint : Bénédicte Pinel

Deuxième adjoint : Pascal Excoffier

Troisième adjoint : Marie Teyssedou

Le scrutin se déroule à bulletins secrets et le dépouillement intervient immédiatement après le vote du dernier conseiller.

Nombre de votants : quinze.

Nombre de suffrages exprimés : quinze.

Nombre de bulletins blancs : zéro.

Bénédicte Pinel, Pascal Excoffier, Marie Teyssedou sont déclarés élus à l'unanimité respectivement 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> adjoints.

#### **5. Lecture de la charte de l' élu local :**

Josette Charvier donne lecture de la charte de l' élu local dont elle a remis un exemplaire à chaque conseiller municipal.

S' en suit la lecture d' un mot de remerciement de Madame le Maire.

#### **6. Questions diverses :**

##### **Inauguration des aménagements du Crêt.**

Pascal Excoffier demande si la date d' inauguration des aménagements du Crêt a été validée par la conseillère départementale, Mme Duliège.

Mme Charvier confirme que la date d' inauguration est fixée au vendredi 24 avril 2026 à 18h30. Il est proposé d' ouvrir cet événement à toute la population de Saint-Sylvestre, de laissé un moment porte-ouverte (sanitaires de l' école, nouvelle cuisine de la salle des fêtes/cantine de l' école, terrain multisports...), suivront un apéritif et un concert offert par la mairie. Le comité d' animation s' occupera de la vente de petite nourriture.

Le conseil remercie le comité d' animation qui propose d' offrir une guirlande lumineuse pour éclairer la guinguette.

Communication autour de cet évènement : Thomas Grange demande qu'elle est la communication prévue pour informer la population de cet évènement.

Mme Charvier propose de communiquer via city hall et également par flyers.

Thomas Grange demande également si un nom a déjà été donné à l'espace guinguette ?

La guinguette n'ayant pas encore de nom, le conseil travaillera sur cette question afin de créer une vraie identité à ce lieu.

Bastien MOISE quitte le conseil à 19h42.

La séance est close à 19h55.

Josette Charvier

Maire de Saint Sylvestre



Emmanuelle MALLET

Secrétaire de Séance

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Emmanuelle Mallet', written in a stylized, cursive script.

